

1965

C'est l'année où les femmes mariées ont enfin obtenu le droit d'ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leur mari. Cette réforme mettait fin à l'incapacité juridique de l'épouse, inscrite jusque-là dans le Code civil.



L'argent dans le couple

QUAND ON AIME, ON COMPTE !

Qui paye quoi? Compte commun ou comptes séparés? Alors que les femmes sont de plus en plus nombreuses à gagner leur vie, la question de l'argent dans le couple prend une nouvelle dimension. Par Ségolène Barbé

Qui va régler l'addition? La question de l'argent s'invite dès le premier rendez-vous amoureux. Puis, au fur et à mesure de la vie du couple – installation, enfants, achat d'une maison ou d'un appartement – elle ne cesse plus jamais de se poser. Qui paye quoi? Est-ce qu'on partage à égalité ou au prorata des salaires? Compte joint ou comptes séparés? A en juger par les statistiques*, les Français privilégient le pot commun.

40% n'en parlent quasiment jamais

Ainsi, 63 % des couples déposent tout leur argent sur un seul et même compte bancaire, 21 % mettent une partie seulement de leurs revenus en commun et 16 % disposent de

comptes totalement séparés. Quand on aime, on est bien obligé de compter... mais on le fait souvent à contrecœur, car le sujet reste encore assez tabou. Les questions d'argent seraient d'ailleurs la deuxième cause de rupture après l'infidélité ! La sociologue Hélène Belleau a constaté que 40 % des couples ne discuteraient jamais de questions financières, au cours d'une enquête menée auprès de 3000 d'entre eux**. « Dès qu'on parle d'argent, on a peur de manquer de romantisme, de passer pour quelqu'un d'intéressé », déplore-t-elle. Aujourd'hui, néanmoins, les femmes sont beaucoup plus autonomes financièrement: 83 % des 25-49 ans travaillent, contre seulement 59 %, il y a quarante ans (Insee, 2017). Elles contribuent à hauteur de 36 % aux revenus du couple, et 25 % d'entre elles gagnent même davantage que leur conjoint

(Insee, 2014). Si au sein des couples, la majorité des décisions financières se prend à deux, quelques déséquilibres perdurent tout de même: les femmes gèrent ainsi davantage les dépenses en rapport avec les enfants et la vie quotidienne, tandis que les hommes s'occupent plus souvent des emprunts...

Une organisation qui se décide à deux

Dans ce domaine, les hommes sont même 10 % à décider seuls. A chaque couple de trouver la configuration qui lui convient. Mieux vaut en tout cas évoquer le sujet, et faire ses comptes maintenant. Pour éviter d'avoir à les régler plus tard. ●

* Insee, portrait social, 2015 ; ** Pour son livre « L'amour et l'argent », Les éditions du remue-ménage, 2017.



« L'ARGENT QU'IL GAGNE, C'EST LE NÔTRE ! »

Nous avons chacun un compte courant avec procuration réciproque. Lorsqu'on s'est mariés, on gagnait à peu près autant l'un que l'autre, et on partageait les frais, moitié-moitié. A la naissance de notre troisième enfant, j'ai arrêté de travailler et on s'est mis d'accord sur une somme qu'il me verserait chaque mois. A moi les courses, les vêtements et les activités des enfants, à lui les factures, le crédit de la maison, les frais des écoles. Depuis dix ans, j'ai repris une activité associative à temps partiel. Cela me pèse parfois de gagner peu, mais je ne regrette pas mon choix: je voulais avoir du temps pour nos enfants. Et puis, entre nous, les choses sont claires: l'argent qu'il gagne, c'est notre argent à tous les deux.

Sophie, 52 ans, mariée, 5 enfants.

« Chacun est libre de ses dépenses sur son compte personnel »

Lorsque je me suis installée avec mon compagnon, j'étais encore étudiante. Il travaillait déjà et assumait quasiment toutes nos dépenses. Je suis contente maintenant de pouvoir payer ma part. Nous avons chacun notre compte personnel et un compte joint qui sert au remboursement du crédit de la maison, achetée il y a quatre ans. J'ai fait un tableau avec les charges obligatoires, et nous alimentons le compte joint au prorata de nos salaires respectifs. Cela permet d'avoir une répartition équitable. Sur notre compte personnel, nous sommes libres de nos dépenses. Moi, j'aime bien le shopping, les sorties... Mon compagnon pratique le moto-cross, un sport plutôt coûteux! L'argent n'est pas un motif de conflit car aucun de nous deux ne se sent lésé.

Priscilla, 27 ans, pacsée, sans enfants.



« LES FEMMES OUBLIENT DE PRÉSERVER LEURS PROPRES INTÉRÊTS »

Héloïse Bolle,
conseillère en gestion
de patrimoine*



Autrefois, avec les mariages d'intérêt, les discussions sur l'argent étaient assumées. **Aujourd'hui, on n'ose pas polluer une histoire d'amour avec ces contingences.** L'organisation financière entre conjoints est parfois révélatrice d'une relation déséquilibrée, où ce-

lui qui gagne le moins risque de se retrouver piégé dans une situation précarisante. **Les femmes qui perçoivent des revenus inférieurs à ceux de leur conjoint ou qui travaillent à mi-temps pour s'occuper des enfants oublient de préserver leurs propres intérêts.** Elles financent les dé-

penses courantes quotidiennes quand lui paie les traites de la maison. Elles sont nombreuses à laisser leur mari ou compagnon gérer les investissements ou remplir la déclaration de revenus. A l'heure de la séparation, elles n'ont rien mis de côté.

* « Les bons comptes font les bons amants », éd. Cherche Midi.

« C'est moi qui gère les finances de la famille »

Je m'occupe de tous les papiers. Cela me prend du temps mais ça me convient d'avoir le contrôle des finances. Je sais où on en est, je suis autonome, même si on en discute ensemble. Cette répartition s'est imposée comme une évidence, car je suis nettement plus organisée que mon mari, qui est artiste. Pour l'instant, il contribue aux dépenses familiales à hauteur de 10 à 20 %. Il réinvestit la majeure partie de ses gains dans son art. Parfois, on se dispute, car je lui reproche de ne pas participer suffisamment aux dépenses. Nous abordons ce sujet quatre ou cinq fois par an, surtout lorsqu'il y a de grosses dépenses (vacances, réparations...) et que je commence à stresser.

Pauline, 47 ans, mariée, deux enfants.



**« GRAND BIEN VOUS FASSE ! »
AVEC ALI REBEIHI**

À 10 HEURES, DU LUNDI AU VENDREDI, SUR FRANCE INTER

Ecoutez « Grand bien vous fasse ! » sur France Inter, du lundi au vendredi, de 10 h à 11 h, et retrouvez ce mardi Marie-Laure Zonszain, chef de service Actu à Femme Actuelle, au micro d'Ali Rebeih.